

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT
DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le lundi 4 décembre 2017 à 15 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 21 novembre 2017, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon agglomération,
1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes agglomération, délégué à la
Madame Isabelle MORINEAUD, Conseillère départementale
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Conseillère départementale

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET, Directeur général ;
Madame Christine JOLY, directrice administrative ;
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint ;
Madame Violette RENAUX, Payeuse départementale
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA ;
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil départemental.

Etaient absents excusés :

Madame Colthilde BERKI, Conseillère départementale
Madame Sylvie AILLAUD, représentante de de Provence Alpes agglomération.
Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Durance Luberon Verdon agglomération



Délibération n° D-2017- 20

OBJET : Demande de subvention 2018 au titre du dispositif instrumentarium de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Exposé des motifs –

Le programme prévisionnel d'acquisition d'instruments pour 2018 s'élève à 34 822,42 € hors taxes dont le détail est récapitulé en annexe.

Il est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil régional à hauteur de 60 % du montant de l'investissement hors taxes soit 20 893,45 €.

DECIDE –

D'approuver la demande de subvention au titre du dispositif instrumentarium du Conseil régional pour un montant de 20 893,45 € hors taxes représentant 60 % du montant global hors taxes du prévisionnel d'acquisition d'un montant de 34 822,42 € ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Fait à Digne-les-Bains, le 4 décembre 2017.
La Présidente du syndicat mixte de gestion,
Brigitte REYNAUD.



Programme d'acquisition d'instruments pour l'exercice 2018

Demande de subvention au titre du dispositif INSTRUMENTARIUM

Instrument	Quantité	Montant total HT	Montant Total TTC	
Piano numérique	2	1 783,33	2 140,00	
Pied	2	225,00	270,00	
Piano droit	1	7 875,00	9 450,00	
Euphonium	1	1 295,83	1 555,00	
Tuba basse	1	2 491,67	2 990,00	
Basson petite main	1	3 316,67	3 980,00	
Basson adulte	1	4 416,67	5 300,00	
Contrebasse, archet, housse	2	4 450,33	5 340,40	
Batterie compact transportable	1	885,00	1 062,00	
Matériel pour le brass-band	1	405,84	487,00	
Cymbales symphoniques	4	750,00	900,00	
Timbale + housse	1	2 133,75	2 560,50	
Temples blocks	1	4 368,33	398,00	
Glockenspiel	1		1 990,00	
Batterie électronique -	1		349,00	
Tabouret de batteur	1		33,00	
Rack transport pupitres	2		776,00	
Pupitre chef d'orchestre	1		321,00	
Pupitre 4801 Manhasset symphony	25		1 375,00	
Valise transport percussions	2		425,00	510,00
			34 822,42	41 786,90

